



Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société botanique de France du 22 mars 2019

L'assemblée générale s'est tenue dans le grand amphithéâtre de la SNHF, 84 rue de Grenelle, Paris 7^e.

La nouvelle présidente, Mme Elisabeth Dodinet, déclare ouverte l'assemblée générale à 14 h. La modération est assurée par Agnès Artiges, secrétaire générale.

54 membres sont présents et 70 procurations ont été reçues, soit au total 124 membres présents ou représentés et à jour de leur cotisation.

Ordre du jour

- Ouverture par la présidente
- Résultats du renouvellement partiel du conseil et nomination du remplaçant de Guillaume FRIED, démissionnaire (art 5 des statuts) par Pierre-Antoine PRECIGOUT
- Présentation du nouveau bureau et des commissions
- Présentation et approbation du rapport moral et d'activités 2018
- Présentation et approbation des comptes 2018
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2019
- Résolutions soumises au vote
 - Approbation des comptes et du budget prévisionnel
 - Quitus au trésorier
 - Approbation des tarifs 2020 (inchangés)
- Avancement du projet de modernisation de la Société botanique de France : discussion
- Questions diverses

Présentation et approbation du rapport moral et d'activités 2018 par Marc-André SELOSSE

Chers confrères, chères consœurs,

J'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter mon huitième et dernier rapport moral sur la Société botanique de France, concernant l'année 2018. Je voudrais l'inscrire en tendance sur la décennie, et sur ces huit années de présidence au long desquelles vous m'avez accordé votre confiance pour présider notre société.

Notre société est toujours active à organiser de belles excursions d'herborisation sur le terrain, dont je trouve qu'avec de fréquents compte-rendu dans le Journal de Botanique, elles ont souvent une connotation exploratoire et scientifique qu'elles n'avaient pas toujours eu dans la décennie précédente. Outre les formats de session longue, en France et à l'étranger, les minisessions constituent une façon de rendre nos activités accessibles à des membres actifs qui ne pourraient s'offrir des semaines entières d'absence.

L'une des plus éblouissantes innovations fut le Diplôme Universitaire de Botanique de terrain, organisé avec l'Université d'Amiens : je dois avouer avoir douté bien inutilement de la pertinence de ce diplôme, mais je me trompais. Il accueille chaque année de 15 à 20 étudiants dont une moitié soutient le diplôme au bout de deux années. Cette formation doit beaucoup au bénévolat de certains de nos membres ; non seulement elle permet d'offrir une formation à cette botanique que nous savons nous-mêmes si bien

mettre en œuvre, mais aussi elle attire vers nos activités de nouveaux membres – quoique, j’y reviendrai, pas en nombre suffisant.

L’aspect éditorial a été bellement servi avec la publication de *Flora Gallica*, dont une nouvelle édition est en préparation. Notre soutien à diverses flores – dont celle de Régis THOMAS et coll. aux éditions Belin, ou *FloreNum* de Jean-Claude MELET – et la préparation d’une flore pédagogique sont des façons de nous faire connaître et de diffuser la botanique plus largement que dans des cercles spécialisés. Le Journal de Botanique est un succès en demi-teinte : de très grande qualité éditoriale, ses hors-séries marquent la botanique française (le « Dictionnaire des membres de la société botanique de France (1854-1953) » d’André CHARPIN a été livré en 2018, ainsi qu’un très beau numéro sur les plantes pendant la Grande Guerre). Toutefois, il peine à être diffusé et touche surtout nos membres (149 abonnés en 2018), ce qui constitue, j’y reviendrai, un cercle bien trop restreint.

Notre journal scientifique *Botany Letters* est quant à lui une histoire réussie avec l’aide de notre éditeur Taylor & Francis, ainsi que d’un comité éditorial intégrant à la fois des membres de notre société mais également des chercheurs non-membres très actifs. *Botany Letters* est bénéficiaire financièrement, a accru sa visibilité et a cette année atteint un impact factor de 1,34 - soit plus de huit fois ce qu’il était il y a dix ans. C’était un de nos objectifs pour le maintien de la revue qui nous permet d’attirer à présent bien plus de manuscrits intéressants.

Après avoir octroyé des supports de recherche sur appel d’offre chaque année, notre société a à présent décidé de remettre un prix de recherche de 5000 € au meilleur article de l’année passée dans *Botany Letters* (selon l’avis d’un groupe d’éditeurs sollicités pour cela) : il a été attribué cette année à une équipe portugaise du Centre de recherche et de technologie des sciences biologiques et agro-environnementales, Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro, Vila Areal, portée par Joa Rocha et Antonio Crespi pour leur article « *Morpho-environmental characterization of the genus Dianthus L. in the Iberian Peninsula: environmental trends for D. pungen group under climate change scenarios* ».

Avec des financements de colloque ou de participation à des congrès, l’image de notre société s’est à mon avis affermie dans les milieux scientifiques ; en cela elle a renforcé la visibilité que lui donnent les prix qu’elle distribue annuellement. Peut-être doit-on regretter que nous n’ayons pu mettre au point (et notre visibilité justement n’y a pas suffi) un prix de thèse de botanique récurrent et attirant. Notre visibilité du grand public s’est bien accrue avec un mur Facebook ; nous travaillons actuellement à un nouveau site qui, sans aucun doute, permettra d’accroître notre efficacité de communication (tant l’ancien site est désuet, malgré nos efforts).

Un des aspects qui a contribué à faire connaître notre société et sur lequel nous ne devons pas faiblir est celui des colloques publics et gratuits – les projets en cours, « Sol et végétation » et « Les végétaux dans l’alimentation », devront être menés à bien, même si nous avons perdu la possibilité d’utiliser le bel amphithéâtre de la faculté de Médecine. Ces colloques sont aussi l’occasion de tisser ou d’entretenir des liens avec d’autres sociétés scientifiques co-organisatrices.

Rien que d’agréable dans ce bilan, donc, si ce n’est... notre démographie. Au 31 décembre 2018, notre société comptait 310 membres à jour de cotisation contre 356 membres en 2017. Cette décroissance est une terrible tendance que nous n’inversons pas malgré les résultats accumulés pour la botanique. Les adhésions n’équilibrent pas les décès et les départs, persistent depuis ma prise de fonction. Il y a dix ans, en 2008, nous comptions 479 membres, nous avons perdu 35% de nos effectifs... Je l’ai dit l’an dernier, cet échec d’une présidence a au moins une cause que je voudrais fustiger. Nous payons ici le morcellement des sociétés en spécialités (physiologie, phytopathologie, phytosociologie, horticulture, etc.) et en régions (sociétés locales). Certes pratique au sociétaire, qui trouve chaussure à son pied et à distance acceptable de chez lui, ce mouvement a tué la représentation nationale, et nuit donc à la botanique toute entière. Les géologues, mais non les zoologues, ont su, eux, éviter ces tracasseries, avec leur puissante Société géologique de France. Sans doute faudra-t-il suggérer un jour que notre société devienne une société « ombrelle », représentante de toutes les autres, et appuyant leurs demandes et leurs projets : je ne sais si cette perspective est viable, ou acceptable par les autres sociétés, ni si elle assurera la survie de notre société. La création d’ABBA, notre antenne du Bassin Adour, dans le giron de notre société, me paraît représenter un modèle idéal qu’il est trop tard hélas pour généraliser. Mais nous devons travailler à (re)prendre notre dimension spécifiquement nationale. J’aimerais y travailler au sein du conseil à l’avenir, tout autant qu’au positionnement de notre société dans les consortiums de

sociétés scientifiques qui sont en cours d'émergence pour défendre les sciences et en particulier celles de la nature en France...

Au moment de passer la main à une nouvelle présidence, celle d'Elisabeth DODINET, je voudrais livrer ici plusieurs sentiments plus personnels. D'abord, et sans les nommer car ils l'ont été les années passées et ils se reconnaîtront, je voudrais très, très affectueusement remercier ici l'ensemble de nos membres qui ont fait tout ce que je décrivais plus haut : car tout ce qui précède est l'œuvre d'un groupe, et non évidemment d'un seul. C'est une équipe d'amis soudés dans un but commun et qui ne ménage pas ses heures ni ses compétences dont est faite la Société botanique de France.

Puis-je vous demander d'applaudir ici tout ceux qui œuvrent activement aux tâches que j'ai énumérées ? Ensuite, je dois avouer que l'ambiance de notre société est extrêmement collégiale, je n'y vois plus les coteries et les réticences au changement et à l'internationalisation qui ont lourdement marqué le début de mes mandats : je m'en réjouis, tout comme de cette ambiance douce qui fait aimer notre société à ceux qui s'en approchent.

Pourtant, pour finir, cette évolution et tous les renouvellements que j'ai mentionnés arrivent peut-être trop tard pour renouveler notre société. Un échec fort de ma présidence aura été de n'avoir pu ressusciter malgré tous nos efforts l'attractivité de notre société, et j'en reste triste.

Mais ce sentiment n'a rien de commun en intensité avec la fierté de tout ce que nous avons fait, l'envie de faire ce que nous réaliserons bientôt ensemble, ni la vague d'amitié pour vous tous, amis d'herborisation et de science, amis tout court – cette vague d'amitié qui, disais-je, me submerge à présent.

Aucune observation n'étant formulée, le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Résultats du renouvellement partiel du conseil

87 membres se sont exprimés.

Décompte des résultats :

- 2 enveloppes ne contenaient pas de noms sur l'enveloppe externe et n'ont pas été prises en compte.
- Sur les 87 enveloppes de vote validées, on a compté 85 votes exprimés et 2 bulletins nuls.

Les résultats par candidat sont les suivants :

Artiges Agnès (85 voix), Blanchon Catherine (84 voix), Botineau Michel (84 voix), Decocq Guillaume (85 voix), Dupont Jean-Marie (83 voix), Gascuel-Villevieille Isabelle (85 voix), Mouly Arnaud (84 voix), Nadot Sophie (84 voix), Rebulard Samuel (84 voix), Santos-Ricard Huguette (85 voix), Schoefs Benoît (84 voix), Sterin Anne-Laure (84 voix)
--

Tous les candidats qui se présentaient aux suffrages sont déclarés élus.

Par ailleurs notre collègue Guillaume FRIED ayant démissionné, le conseil propose la candidature de Pierre-Antoine PRECIGOUT. L'Assemblée donne son accord à l'unanimité

Le nouveau conseil se compose donc des membres suivants :

Conseil d'administration de la Société botanique de France renouvelé le 22 mars 2019				
Membre du conseil	Adresse	Code postal	Ville	Adresse électronique
Mme Agnès ARTIGES	40 quai Louis Blériot	75016	PARIS	afartiges@gmail.fr
Mme Catherine BLANCHON	Quai Perdonnet 22	1800	VEVEY	catblanchon@bluewin.ch
M. Michel BOTINEAU	4 rue du four	16410	DIGNAC	michel.botineau@free.fr
M. Bruno DE FOUCAULT	4 chemin de Preixan	11290	ROULLENS	bruno.christian.defoucault@gmail.com
M. Guillaume DECOCQ	287 rue d'Abbeville	80000	AMIENS	guillaume.decocq@sa.u-picardie.fr
Mme Elisabeth DODINET	Rue Principale, Le Bourg	12560	ST LAURENT D'OLT	elisabeth.dodinet@orange.fr
M. Frédéric DUPONT	84 Allée du Château Blanc	59130	LAMBERSAT	frederic.dupont@univ-lille2.fr
M. Jean-Marie DUPONT	Maison Baa	65120	BETPOUEY	jean-marie.dupont@apexe.fr
Mme Isabelle GASCUEL-VILLEVIELLE	28 rue Descartes	92230	GENNEVILLIERS	isabelle_gv@yahoo.fr
Mme Florence LE STRAT	29 rue de la Plâtrière	92140	CLAMART	florence.lestrat@numericable.fr
M. Valéry MALECOT	6, lieu-dit Chantepie	49370	LA POUZEZE	valery.malecot@agrocampus-ouest.fr
Mme Anne-Marie MOLLET	15 rue Roger Astier	63170	AUBIERE	anne-marie.mollet0031@orange.fr
M. Arnaud MOULY	2 rue de la Prairie	25680	TROUVANS	arnaud.mouly@univ-fcomte.fr
Mme Sophie NADOT	10 avenue Faidherbe	91440	BURES-SUR-YVETTE	sophie.nadot@u-psud.fr
M. Pierre-Antoine PRECIGOUT	60 rue de Gergovie	75014	PARIS	pierre-antoineprecigout@orange.fr
M. Samuel REBULARD	1 place Moutier	94800	VILLEJUIF	samuel.rebulard@u-psud.fr
M. Jean-Marie ROYER	12 bis rue Mareschal	52000	CHAUMONT	jeanmar.royer@wanadoo.fr
Mme Huguette SANTOS-RICARD	Maison Baa	65120	BETPOUEY	huguette.sr@gmail.com
M. Benoît SCHOEFS	5 Place des Comtes du Maine	72000	LE MANS	benoit.schoefs@univ-lemans.fr
M. Marc-André SELOSSE	76 rue des grands champs	75020	PARIS	ma.selosse@wanadoo.fr
Mme Anne-Laure STERIN	10 rue du 14 juillet	93310	LE PRE-SAINT GERVAIS	alsterin@free.fr
Mme Christine STRULLU-DERRIEN	20, allée des noues	49070	BEAUCOUZE	christine.strullu@gmail.com
M. Philippe THIEBAULT	9 bis rue Félix Faure	92600	ASNIERES	sthibault2@wanadoo.fr
Mme Christine VASSILIADIS	59 rue Adolphe Pajeaud Esc 4	92160	ANTONY	cvassilia72@yahoo.fr

Ainsi le nouveau conseil va compter trois nouveaux membres, Mme Anne-Laure STERIN, M. Benoît SCHOEFS et M. Pierre-Antoine PRECIGOUT, auxquels la plus chaleureuse bienvenue est souhaitée.

En sus des 24 membres ci-dessus il convient d'ajouter tous les anciens présidents de la société qui sont, par nos statuts, invités à siéger au conseil de façon permanente sans droit de vote, sauf sur proposition du conseil.

H. Santos souligne le montant des recettes (72.448 €) face à celui des dépenses (87.046 €), ce qui correspond à un déficit de 14.508 € ; en réalité ce dernier est à moduler sur les exercices 2018 et 2019 (assurance et voyages) ; ainsi le déficit réel est de 3.876€. Il est essentiellement dû à la diminution du nombre de membres et donc de cotisations et d'abonnements au Journal de botanique. A noter également, les frais de rénovation de notre site !

Bilan 2018

La trésorière présente, après un rappel du total du bilan 2017 de 231 993,08 euros, le bilan 2018 qui se présente comme suit :

ACTIF 2018	Montant	PASSIF 2018	Montant
		Résultat de l'exercice 2018	-14 598,61 €
Solde compte LBP au 31/12/2018	23 660,90 €	Solde compte LBP au 01/01/2018	46 483,73 €
Solde compte LCL au 31/12/2018	70 907,08 €	Solde compte LCL au 01/01/2018	63 069,43 €
Solde Livret A au 31/12/2018	111 021,99 €	Solde Livret A au 01/01/2018	109 375,21 €
		Intérêts Livret A 2018	826,47 €
Charges constatées d'avance	10 722,13 €	Produits constatés d'avance	3 104,00 €
		Caisse	37,09 €
		Provisions	8 014,78 €
TOTAL =	216 312,10 €	TOTAL =	216 312,10 €

Ce bilan est en accord avec le résultat d'exploitation et a été approuvé par le conseil.

Présentation du rapport des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes : Catherine AZEMA et Jean-Yves CONCE

Sur la base des documents présentés à ce jour, les commissaires aux comptes certifient que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

À la suite de ces présentations, l'Assemblée générale donne quitus des comptes à l'unanimité des votes.

Postes	Recettes	Dépenses
Cotisations	12 000 €	
Journal de Botanique	10 000 €	15 000 €
Botany Letters	12 500 €	7 000 €
Sessions et voyages	21 000 €	20 000 €
Intérêts Livret A	800 €	
Consultations juridiques		1 000 €
Frais divers		3 000 €
Assurance		0 €
Appel d'offre de recherche		5 000 €
Flora Gallica - Biotope Royalties	1 800 €	
Site Internet		6 000 €
Remboursements notes de frais conseil		1 500 €
Frais fonctionnement ABBA		1 000 €
Subvention colloque		2 000 €
Bibliothèque Bailleul		1 000,00 €
TOTAUX	58 100 €	62 500 €
		-4 400 €

Dépenses prévisionnelles 2019 - Remarques et questions/réponses

- Le prix de recherche de Botany Letters, pour lequel 5.000 € sont alloués, est financé par les royalties de la publication.
- Bibliothèque de Bailleul : nous avons la chance d'avoir été accueilli par le CBN de Bailleul ; la prévision de dépenses de 1.000 € est destinée à couvrir les opérations de nettoyage des rayonnages et d'élimination des doublons inutiles d'anciennes revues.

Ce budget est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité des votes.

Autres résolutions soumises au vote

❖ Approbation des tarifs pour 2020

Agnès ARTIGES, secrétaire générale, soumet au vote des membres la proposition du conseil de maintenir en 2020 les tarifs 2019, c'est-à-dire :

Personnes physiques

- Cotisation seule (+ Botany Letters en ligne) : 50 euros
- Cotisation moins de 30 ans (+ Botany Letters en ligne) : 10 euros

Observation : la cotisation est gratuite pour la première année des inscrits au DU ; ils peuvent ensuite bénéficier du tarif réduit s'ils ont moins de 30 ans ou s'ils ont des difficultés financières (par ex les personnes exonérées d'impôts).

- Cotisation + Journal de Botanique (+ Botany Letters en ligne) : 100 euros (*)
- Cotisation + Journal de Botanique (+ Botany Letters en ligne) moins de 30 ans : 70 euros (*)

- Cotisation + Journal de Botanique + Botany Letters papier (+ Botany Letters en ligne) : 160 euros
- Cotisation + Journal de Botanique + Botany Letters papier (+ Botany Letters en ligne) moins de 30 ans : 130 euros (*)
- Abonnement Journal de Botanique seul (hors numéros spéciaux) : 80 euros
- Abonnement Botany Letters seul (papier) : 90 euros

(*) Numéros spéciaux inclus

Personnes morales (institutions, associations, sociétés...)

- Abonnement annuel au Journal de Botanique (hors numéros spéciaux) : 180 euros (au numéro : 45 euros)
- Botany Letters: consulter Taylor & Francis

L'assemblée approuve cette proposition de tarifs à l'unanimité des votes.

Avancement du projet de modernisation de la Société botanique de France : discussion et questions diverses

La parole est donnée à la salle pour un échange sur la vie de la société. Les sujets suivants sont évoqués :

- Appel à tuteurs pour les étudiants du D.U., surtout en Île-de-France, pour la promotion en cours.
- Travaux de recherches : la remontée du terrain *via* les sociétés savantes est à transmettre et relayer.
- Respect de la convention de Nagoya : des fiches Cerfa doivent être remplies pour la collecte de plantes dans un objectif de protection des plantes et des milieux mais aussi de gestion des patrimoines génétiques.

Toutefois, comment procéder pour un don d'herbier (collectes anciennes) ?

L'assemblée générale, ayant épuisé son ordre du jour, est déclarée close à 15h.